

Évolution des collectes A partir du 1^{er} janvier 2018



- Quels tarifs ?
- Quel nombre de levées dans la part fixe ?
- Quelle taille de bac ?

RÉAGISSEZ JUSQU'AU 31 OCTOBRE : concertation.collecte.dechets@cceg.fr

Suivez les travaux du Groupe Consultatif sur www.trivolution.fr

RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE "VOUS ET VOS DÉCHETS"

Les élus de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres vous remercient vivement de votre participation. Ces données vont contribuer à la définition des actions d'accompagnement à la réduction et au tri des déchets qui seront mises en oeuvre à l'horizon 2018.



49%*
ne jettent jamais d'aliments périmés
et 41% rarement. Ces chiffres illustrent une forte vigilance face au gaspillage alimentaire.



26%*
donnent la priorité à la réparation
systématiquement, et 32% souvent. Un bon signe vers de nouveaux modes de consommation.



89%*
trient
tous leurs emballages, le verre, les papiers et les textiles. Le tri est bien ancré dans les habitudes.



72%*
compostent
mais 62% ne compostent qu'une partie de leurs déchets compostables. On peut donc aller plus loin avec le compostage.



Les foyers qui présentent le moins souvent leur bac à la collecte choisissent des produits peu emballés et des produits naturels pour l'entretien ménager.

Retrouvez l'analyse détaillée en ligne sur www.trivolution.fr

**sur plus de 6 000 réponses*

Les atouts du broyage Nos conseils et astuces

Obtenir un paillage 100% naturel et gagner du temps !

30 minutes passées à pailler,
c'est 5 heures de moins
en entretien du jardin
(désherbage, arrosage, etc).

Mieux réussir et enrichir votre compost

L'ajout de broyat équilibre l'humidité
issue des déchets compostables (restes
de repas, épluchures, tontes de pelouse,
etc) et facilite l'aération du mélange.
Ainsi le compostage est accéléré
et le compost enrichi.



LE SAVIEZ-VOUS
Pour les branchages faisant
moins de 1 cm de diamètre,
ils peuvent être broyés
directement à la tondeuse.



Vous pouvez aussi trouver
le broyeur qui vous convient
chez nos loueurs partenaires.

Plus d'informations sur
www.trivolution.fr

Vous souhaitez réaménager votre jardin ?

Pour vos haies et massifs, choisissez plutôt des
arbustes et des arbres qui poussent moins
vite ou moins haut. Un arbre d'ornement bien
adapté à la taille du jardin et planté au bon
endroit n'a pas besoin d'être taillé.

POUR ALLER PLUS LOIN : Guide pratique
"mon jardin malin" sur www.trivolution.fr

Le brûlage : une pratique interdite et dangereuse



Les fumées produites sont désagréables pour soi, son voisinage,
mais surtout polluantes.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules nocives et polluantes qu'une
voiture diesel récente ayant parcourue 6000 km (Source Ministère de l'Écologie).



DÉCHÈTERIES DATES À RETENIR

> HORAIRES D'HIVER

A partir du **lundi 30 octobre**, fermeture à 17h
au lieu de 18h

> COLLECTE DES PIQUANTS / COUPANTS

Du **samedi 16 au samedi 23 septembre**

Du **samedi 16 au samedi 23 décembre**

Grandchamp-des-Fontaines, Nort-sur-Erdre et
Notre-Dame-des-Landes

> COLLECTE DES PNEUS

Samedi 25 novembre à Nort-sur-Erdre
4 pneus maximum par foyer

> COLLECTE DE LA FERRAILLE

Planning disponible en déchèterie, auprès de votre
mairie et sur www.trivolution.fr